



COMMUNIQUÉ

Publication spéciale COVID-19

Diffusion immédiate

ZONE ROUGE

Les circonstances liées au contexte de recrudescence de la COVID-19 (Coronavirus) et le passage en zone rouge le lundi 2 novembre amènent la prise de nouvelles dispositions visant à protéger les employés municipaux et à ralentir la propagation du virus. La Municipalité d'Hébertville ne fait pas exception et souhaite donc faire le point sur la situation.

En vue de limiter ces risques de propagation et afin de respecter les mesures mises en place par le Gouvernement, les autorités municipales annoncent l'entrée en vigueur des mesures suivantes à compter de lundi 2 novembre 2020 :

Fermeture du bureau municipal au public : nous demandons aux citoyens de communiquer par le biais des services en ligne ou simplement utiliser le téléphone pour joindre la municipalité (418 344-1302). Pour les permis ou autres demandes, nous procéderons par prise de rendez-vous tout en respectant les exigences sanitaires.

Séances du conseil

À compter du 2 novembre, les séances du conseil se tiendront à huis clos jusqu'à nouvel ordre. Ces dernières seront enregistrées et déposées sur le site Internet de la Municipalité les jours suivants pour consultation. Pour les citoyens qui ont des questions à formuler au conseil municipal, ils pourront les transmettre via l'adresse courriel dg@ville.hebertville.qc.ca ; les questions peuvent être reçues jusqu'à 14 h le jour de la séance pour être débattues lors de cette même séance.

En terminant, nous réitérons la demande de respecter les consignes du gouvernement pour vaincre cet ennemi qu'est le Coronavirus.

Sylvain Privé
Directeur général